

DANS CE NUMÉRO :

MOT DU MAIRE	1
ACTUALITÉ MUNICIPALE	2 À 7
SRSI	7
SPORT ET LOISIR	8 À 10
VIE COMMUNAUTAIRE	10 15
CALENDRIER DES ACTIVITÉS	16

MOT DU MAIRE

Le parc éolien, un actif pour Baie-des-Sables!

Le début des années 2000 a donné lieu à des développements technologiques pour produire de l'énergie verte un peu partout dans le monde. Au Québec, le virage «vert» était entrepris depuis fort longtemps avec l'hydroélectricité, qui utilisait la force de nos rivières pour produire une électricité avec une très faible empreinte carbone, ce qui fait l'envie de plusieurs nations par les temps qui courent!

Le parc éolien de Baie-des-Sables a commencé à produire en 2006. Fruit d'une entente entre des propriétaires terriens et la Compagnie Cartier Énergie (aujourd'hui la propriété d'Innergex), ce parc d'une capacité de 109,5 MW allait permettre aussi la signature d'une entente avec la municipalité sous la forme d'une redevance annuelle et d'un fonds de visibilité. Au moment de négocier le renouvellement avec Hydro-Québec, quel bilan pouvons-nous en faire après dix-huit ans d'opération?

Doté d'un réseau de 41 km de chemins de haute qualité, le parc éolien déborde les frontières de Baie-des-Sables et s'étend sur les terres de Métis-sur-Mer. Depuis le début de la production, les propriétaires terriens qui sont dans le parc se sont partagés près de 4 millions \$ de redevances, soit une moyenne de 222 000 \$ par année.

La Municipalité de Baie-des-Sables, pour sa part, a touché tout près de 1,8 million \$ pour une moyenne de tout près de 100 000\$ par année. Le Fonds de visibilité Innergex, quant à lui, a permis de redistribuer aux organismes de la municipalité plus de 464 000\$ pour une moyenne de 25 790\$ par année. Les retombées pour notre communauté totalisent plus de 6 millions \$ dont environ 66% pour les propriétaires terriens. Si on se projette en 2031, année de renouvellement du contrat, ces redevances aux propriétaires terriens et à la municipalité sont appelées à presque que quadrupler! Vous avez bien lu! Quatre fois plus!

Comme source diversifiée de revenus autant pour les propriétaires que pour la municipalité, on ne peut pas demander mieux, d'autant plus que ces revenus sont récurrents et ne demandent aucun investissement de notre part. En passant, le 100 000\$ représentent 14 sous du 100\$ d'évaluation pour votre compte de taxes. Je vous laisse faire le calcul avec votre valeur foncière. Pour une propriété d'une valeur de 200 000\$, on parle d'une économie de 280\$ par année.

SOMMAIRE :

- Séance du conseil
- Permis de rénovation
- Ventes de garage
- Marché des petits entrepreneurs
- Coopérative de solidarité

ACTUALITÉ MUNICIPALE

MOT DU MAIRE - SUITE

Vous comprendrez que votre conseil municipal suit ce dossier avec beaucoup de sérieux et veut s'assurer que cet actif nous aide à réinvestir dans notre communauté et améliorer nos services.

Au plaisir,

Gérald Beaulieu, Maire



SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2024

À sa séance ordinaire tenue le lundi 8 avril 2024, votre conseil a résolu:

D'officialiser le dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023;

De nommer Monsieur Adam Coulombe, directeur général et greffier-trésorier, afin de représenter la Municipalité de Baie-des-Sables aux audiences de la Cour du Québec, division des petites créances en vertu du *Règlement municipal numéro 2020-05 concernant la tarification de certaines interventions du SRSI de La Matanie*;

D'accepter la soumission numéro 17570

d'Alarmes 911 Rimouski inc. pour la fourniture et l'installation de deux (2) détecteurs de monoxyde de carbone industriels au garage municipal au coût de 4 849,84 \$ plus les taxes;

D'ouvrir le poste de journalier permanent et d'autoriser le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, et le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, à effectuer une présélection des candidats au besoin, à planifier les entrevues d'embauche et à formuler une recommandation au conseil municipal;

D'accepter le document d'appel d'offres sur invitation pour le marquage de la chaus-

sée tel que préparé par le directeur général et greffier-trésorier en date d'avril 2024 et d'autoriser ce dernier à entreprendre toutes les démarches requises au lancement de l'appel d'offres sur invitation auprès de différents fournisseurs au Québec;

Que la Municipalité de Baie-des-Sables désigne la MRC de La Matanie afin qu'elle signe l'*Entente-cadre de partenariat entre Éco Entreprises Québec (ÉEQ) et les Organismes signataires* pour l'ensemble de son territoire;

D'accepter la soumission d'Aménagement Paysager JP Dufour inc. de Saint-Octave

Les procès-verbaux et les enregistrements audio des séances sont disponibles sur le site web de la municipalité au www.municipalite.baiedessables.ca



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2024 - SUITE

de Métis au coût 675 \$ plus les taxes applicables pour l'entretien des aménagements paysagers municipaux;

De donner avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil municipal, il y aura adoption du *Règlement numéro 2024-01 sur le droit de préemption visant à identifier le territoire assujetti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis*;

Que le Conseil municipal désigne les personnes suivantes à titre de fonctionnaires désignés pour la délivrance des permis et certificats d'autorisation et pour l'exercice des pouvoirs et responsabilités conférés à l'inspecteur en bâtiments en application de la réglementation municipale d'urbanisme et de protection du patrimoine culturel: Monsieur Daniel Charette, inspecteur en bâtiments sénior; Monsieur Yvan Lajoie, inspecteur en bâtiments; Madame Laurie Savard, inspectrice en bâtiments; Monsieur Mathieu Bérubé, ins-

pecteur en bâtiment;

Que le Conseil municipal nomme également comme fonctionnaires désignés, les personnes suivantes : Madame France Paquet, adjointe et cheffe d'équipe aménagement, urbanisme et inspection; Monsieur Uendi Kapera, adjoint technique en urbanisme (pour l'été 2024 seulement); Madame Valérie Charest, urbaniste, directrice de l'aménagement et de l'urbanisme;

Que le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Adam Coulombe et son adjointe, Madame Marie-Eve Guay, soient également autorisés à agir à titre de fonctionnaires désignés pour l'émission des certificats de rénovation et de démolition et de toutes autres permis et certificats sur recommandation du Service d'urbanisme de la MRC de La Matanie;

Que la Municipalité de Baie-des-Sables accepte de participer à la prolongation du projet « Voisins Solidaires » et autorise le directeur général et greffier-

trésorier, Monsieur Adam Coulombe, ou, la directrice générale adjointe et coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay, à signer tous les documents relatifs au projet;

D'établir les modalités pour le camp de jour à l'été 2024;

D'autoriser la directrice générale adjointe et coordonnatrice en loisir, Madame Marie-Eve Guay, à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin d'assurer le bon déroulement du camp de jour;

D'autoriser l'implantation d'une boîte à livres au Parc du Sacré-Cœur. Cette dernière sera installée et retirée pour entreposage à chaque saison par la municipalité;

De demander au gouvernement fédéral d'aider financièrement les municipalités locales au maintien des infrastructures nécessaires à la croissance démographique.



Séance ordinaire
du conseil
municipal

Lundi le
6 mai 2024
à 19 h



ACTUALITÉ MUNICIPALE

POUR ASSISTER AUX SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19h à l'Édifice Philippe-Morin situé au 20, rue du Couvent. Il est également possible d'y assister en ligne à l'aide du lien de connexion le lien Zoom disponible sur le site Internet de la municipalité à www.municipalite.baiedessables.ca dans la section actualité.

Veuillez prendre note que seules les personnes présentes sur place pourront poser leurs questions de vive voix. Les personnes en ligne devront poser leurs questions par écrit à l'aide du clavardage de l'application Zoom.

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE DU 6 MAI 2024

- ◆ Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la période estivale 2024
- ◆ Faits saillants du maire sur le rapport financier 2023 et le rapport du vérificateur externe
- ◆ Embauche d'un journalier pour le service des travaux publics
- ◆ Résultat de l'appel d'offres - Marquage routier
- ◆ Entente financière avec Éco Entreprises Québec (EEQ) pour la collecte sélective
- ◆ Adoption de Règlement numéro 2024-01 sur le droit de préemption visant à identifier le territoire assujéti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis
- ◆ Approbation des projets retenus dans le cadre du Fonds de visibilité Innergex 2024
- ◆ Approbation du 1^{er} budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
- ◆ Embauches et formation des animateurs au camp de jour à l'été 2024
- ◆ Ligue de soccer récréatif intermunicipal
- ◆ Climatisation du Centre communautaire Gabriel-Raymond
- ◆ Demande d'aide financière au PRIMA pour des travaux améliorant l'accès au Centre communautaire
- ◆ Demande d'aide financière au PAFILR pour l'aménagement d'un terrain de volleyball

COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉS

Saviez-vous que votre municipalité offre depuis 2019 aux nouveaux parents un programme de subvention à l'achat de couches lavables pour bébés? Pour en apprendre davantage sur les modalités de ce programme ou pour présenter une demande, consultez la section publications et formulaires de notre site Internet au www.municipalite.baiedessables.ca.



Les ventes de garage seront permises sur le territoire de Baie-des-Sables les 17, 18 et 19 mai prochains



ACTUALITÉ MUNICIPALE

PERMIS DE RÉNOVATION

Si vous planifiez cogner du marteau au cours des prochains mois, n'oubliez pas de demander votre permis **au moins 30 jours avant** de commencer vos travaux. Vous éviterez de prendre du retard sur votre échéancier et vous serez assurés de respecter la réglementation municipale. De l'information et des formulaires sont disponibles auprès de votre municipalité et sur le site Internet.



EN BORDURE DU FLEUVE ST-LAURENT

La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (moto, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans*

certains milieux fragiles qui découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.

La Municipalité de Baie-des-Sables demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages.

Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages ainsi que de la tranquillité des résidents qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

VENTES DE GARAGE ET ABRIS D'HIVER

Selon l'article 8.3 du règlement de zonage, la vente de biens domestiques (vente de garage) est permise sur un terrain à usage résidentiel pour une durée maximale de trois jours consécutifs aux périodes suivantes:

- Le vendredi, samedi et dimanche précédant la Journée nationale des Patriotes;
- Les derniers vendredis, samedis et dimanches des mois de mai, juin et juillet;
- Le premier vendredi, le premier samedi et le premier dimanche du mois d'août
- Le vendredi, samedi et dimanche précédant la Fête du travail.

Les abris d'hiver pour automobiles, les abris d'hiver pour les accès piétons au bâtiment principal ainsi que les clôtures à neige peuvent être installés durant la période allant du **15 octobre au 15 mai**. Ils devraient par conséquent être retirés en dehors de cette période.

Les formulaires de demande de permis sont disponibles au www.municipalite.baiedessables.ca.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

La Municipalité de Baie-des-Sables souhaite vous informer d'un changement au niveau de la fréquence des collectes des matières compostables. En effet, à compter du **mardi 14 mai 2024**, la collecte des bacs bruns aura lieu **toutes les semaines** et ce jusqu'au 24 septembre 2024. Pour consulter le calendrier des collectes des matières résiduelles: www.municipalite.baiedessables.ca.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

En juin, votre municipalité organisera un service de ramassage de gros rebuts ou de déchets volumineux visant à favoriser un grand nettoyage de printemps des propriétés résidentielles.

Cette collecte des objets

volumineux aura lieu le **jeudi 13 juin 2024 dès 7 h.**

Le conseil municipal a confié cette opération de ramassage à l'entreprise privée Matrec.

Les directives ainsi que les matières acceptées et

refusées lors de cette collecte vous seront communiquées dans l'édition de mai du bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité.

Prenez note qu'aucune collecte des déchets volumineux n'aura lieu à l'automne.

À VENIR EN MAI...

- ◆ Le 3 de 19h à 21h et le 4 de 7h30 à 9h45, exposition d'artisanat du Cercle de Fermières au centre communautaire de Saint-Damase
- ◆ Le 6, séance du conseil municipal à 19h à l'Édifce Philippe-Morin
- ◆ Du 6 au 12, semaine nationale de la santé mentale
- ◆ Du 9 au 12, reprise de l'horaire régulier au Café La Caisse
- ◆ Le 12, fête des mères
- ◆ Le 12, déjeuner brunch du Club des 50 ans et plus dès 9h30 au Centre communautaire Gabriel-Raymond
- ◆ Le 15 mai, Journée internationale des familles
- ◆ Le 17, Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- ◆ Le 20, fête des Patriotes, bureau municipal fermé
- ◆ Le 1^{er} juin, Marché des petits entrepreneurs au Centre communautaire Gabriel-Raymond de 13h à 16h
- ◆ Le 1^{er} juin, distribution d'arbres au Centre communautaire Gabriel-Raymond de 11h à 16h

Consultez le calendrier en page 16 du bulletin afin de ne rien manquer des activités du prochain mois!



ACTUALITÉ MUNICIPALE

SERVICE DE GARDERIE MUNICIPALE

Votre conseil municipal a pris un engagement important afin de maintenir en opération le service de garderie municipale à l'école Assomption jusqu'en juin 2025. La période d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 est en cours présentement.

Nous vous invitons donc à inscrire votre ou vos enfant(s) dès maintenant et profiter du service durant la prochaine année scolaire. La fiche d'inscription et les règles de fonctionnement du service sont disponibles auprès de la responsable et sur notre site Internet à l'adresse www.municipalite.baiedessables.ca. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 772-6218 ou par courriel à baiedessables@lamatanie.ca.



SERVICE RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE

FEUX À CIEL OUVERT

Tout feu à ciel ouvert sur le territoire de la MRC de La Matanie nécessite l'obtention d'un permis de brûlage (à l'exception des feux dans les foyers extérieurs conformes). Le permis est gratuit et traité rapidement. Une demande peut être faite directement par téléphone au 418 562-6734 poste 424 ou sur le site Internet de la MRC de La Matanie à l'adresse suivante:

https://www.mrcdematane.qc.caservices_securite_incendie.html#ancr6

La période d'inscription au service de garderie municipale pour l'année scolaire 2024-2025 est en cours



Votre sécurité nous tient à cœur!

PRINTEMPS = BARBECUE

Avant votre première utilisation de la saison :



- ✓ Vérifiez s'il y a des fuites dans les conduits en utilisant de l'eau savonneuse. Si vous voyez des bulles, changez les pièces qui fuient;
- ✓ Nettoyez et vérifiez tous les brûleurs et autres morceaux de votre appareil. La flamme produite doit être bleue;
- ✓ Assurez-vous qu'il n'y a pas de graisse qui pourrait prendre feu.



SPORT ET LOISIR

GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Votre service des loisirs est heureux de vous annoncer le retour du marché des petits entrepreneurs de Baie-des-Sables, qui se tiendra le samedi 1^{er} juin prochain de 13h à 16h au Centre communautaire Gabriel-Raymond à l'occasion de la 11^{ème} édition de la Grande journée des petits entrepreneurs!

La Grande journée des petits entrepreneurs existe pour inspirer, habiliter et éduquer les enfants en créant des occasions d'entreprendre. Depuis 2014, partout au Québec, des milliers de jeunes de 5 à 17 ans lancent leur entreprise d'un jour dans une ambiance festive!

Biscuits triple chocolat, création de bombes pour le bain, cartes de souhaits, colliers de perles, spectacles de magie, cabane à oiseaux et bien d'autres idées inspirées des intérêts et des passions des jeunes sont les bienvenues! Encouragez-les dès maintenant à se lancer dans cette expérience enrichissante où ils peuvent préparer leur entreprise à leur rythme et à leur image, développant ainsi leur créativité, leur débrouillardise et leur persévérance!

Pour inscrire une petite entreprise, il suffit de la créer en vous rendant au <https://www.petitsentrepreneurs.ca/fr/participer/> et joindre le marché des petits entrepreneurs de Baie-des-Sables sur la carte des marchés. Faites vite, il reste à peine un mois avant l'événement!

Vous aimeriez vous impliquer lors de ce marché? Faites-nous le savoir! Nous aurons besoin de bénévoles sur place pour diverses tâches afin d'assurer le bon déroulement de cette journée. Pour manifester votre intérêt ou pour toute demande d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous pendant les heures d'ouverture du bureau municipal.

WIFFLE BALL

Les citoyens de Baie-des-Sables et des environs pourront s'amuser au wiffle ball cet été! Les noms des deux équipes ont été dévoilées pour la saison 2024. Il s'agit de Matériaux G Ouellet et Pelletier Bioénergie. Ces deux premières équipes confirmées, deux autres s'ajouteront à Matane prochainement. Ce sport est une variante

réduite du baseball conçue pour jouer dans un espace plus restreint. Il se joue à l'aide d'une balle en plastique légère et perforée et d'une longue batte en plastique creuse. Difficile de trouver un sport de balle aussi accessible pour toutes les générations! Les matchs seront présentés en soirée au terrain de balle du Centre communautaire Gabriel-

Raymond. Les détails du début de la saison et d'une journée d'essai seront communiqués dans le prochain bulletin municipal et sur la page Facebook de la municipalité.

Faites vite! Il reste encore quelques places pour vous inscrire à www.ballemollematane.ca section inscription.



Le Marché
des petits
entrepreneurs de
Baie-des-Sables
aura lieu au Centre
communautaire
Gabriel-Raymond
samedi le
1^{er} juin 2024
de 13h à 16h



SPORT ET LOISIR

UNE CHASSE FRUCTUEUSE

C'est par un matin venteux que plusieurs petits chasseurs de Baie-des-Sables étaient présents au Parc du Sacré-Cœur pour la grande chasse aux cocos de Pâques organisée par le service des loisirs de la municipalité.

Armés de leurs petits paniers, les enfants et

même les plus grands ont tous fait une excellente récolte!

Merci à tous les participants, à nos bénévoles et à Monsieur Lapin!



Pour contacter le service des loisirs:

418 772-6218

poste 101,

par courriel à

[baiedessables@](mailto:baiedessables@lamatanie.ca)

lamatanie.ca

via Messenger sur la page Facebook de la

municipalité

GYM CERVEAU

Une belle année de cours de gym cerveau au Centre communautaire Gabriel-Raymond est sur le point de se terminer. Avec 32 participants chaque semaine, la popularité de cette activité n'est pas à discuter!

La bonne nouvelle est que nous pouvons déjà confirmer le retour des cours à l'automne prochain, grâce une aide financière du gouvernement fédéral via le Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés qui permettra d'offrir l'activité gratuitement.

Votre service des loisirs tient à remercier chaleureusement Madame Jocelyne Bélanger, enseignante, pour sa disponibilité et son professionnalisme tout au long de cette année.

Merci également aux bénévoles dévoués sans qui cette activité n'aurait pu avoir lieu: Madame Diane Raymond, Monsieur Réal St-Pierre, Madame Lise Otis et Madame Nicole Pouliot. Bonnes vacances à tous!



SPORT ET LOISIR

CLUB DE SKI DE FOND

Il semble que le climat soit en avance, mais en dents de scie. Il fait déjà pas mal beau pour un début de mai, malgré le déficit de précipitations qui se poursuit.

En ce qui nous concerne, la saison de ski s'est terminée en queue de poisson un mois trop tôt. Qu'à cela ne tienne, nous allons nous trouver d'autres activités à faire!

Il est maintenant temps de penser au vélo, à la marche et bien sûr, à la plage. Approprions-nous nos chemins publics, tous très jolis en passant.

À la marche ou à vélo, explorez les beautés de

notre municipalité et profitez-en pour aller visiter nos entreprises et nos producteurs locaux.

Notre village regorge de petits plaisirs si agréables. La carte des sentiers cyclables est disponible au bureau municipal si vous souhaitez vous la procurer. Prenez le temps d'en profiter; tant de gens nous envient!

Quant à nous, des travaux d'entretien ou d'amélioration des sentiers sont encore sur notre liste. Si vous en avez le goût, n'hésitez pas à nous le laisser savoir. Nous vous contacterons en temps et lieu.

La « gang » du Club de ski de fond vous souhaite un bon été en avance! Profitez-en bien et profitez de ces beaux mois pour vous préparer à la saison prochaine.

Bon été à tous!

Michel Hébert, Damien, Fabrice et Jean-Marc Ouellet, Karen Lamarre, Mathieu Larouche et Pat Cléments.



Distribution
d'arbres par
le Comité
d'embellissement
samedi le
1^{er} juin 2024 de
11h à 16h
au Centre
communautaire
Gabriel-Raymond

VIE COMMUNAUTAIRE

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT ET DU TOURISME

Grâce à l'Association forestière bas-laurentienne, le Comité d'embellissement et du tourisme de Baie-des-Sables tiendra une journée de distribution d'arbres pour les citoyens de Baie-des-Sables samedi le 1^{er} juin prochain au Centre communautaire Gabriel-Raymond de 11h à 16h.

Plusieurs essences offertes gratuitement par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts dont bouleau jaune, érable à sucre, pin blanc, chêne rouge, thuya occidental (cèdre) et épinette blanche seront disponibles.

Apportez vos sacs!



VIE COMMUNAUTAIRE

CERCLE DE FERMIERÈRES

À l'occasion de leur congrès régional, les Cercle de Fermières Baie-des-Sables et Saint-Damase s'unissent pour vous inviter à visiter leur exposition d'artisanat qui aura lieu au centre communautaire de Saint-Damase vendredi le 3 mai 19h à 21h de et samedi le 4 mai de 7h30 à 9h45.

COMITÉ DU CIMETIÈRE

Le Comité du cimetière de Baie-des-Sables est maintenant devenu un OBNL nouvellement nommé *Corporation du cimetière de Baie-des-Sables*. Les lettres patentes ont été accordées. Les quatre administrateurs fondateurs soient Jacques Couillard, Lucie Bar-

riault, Lucie Pelletier et Réal St-Pierre sont à rédiger le règlement du cimetière ainsi que les règlements généraux de la corporation.

Dans les prochaines semaines, la Fabrique de Baie-des-Sables adressera une demande de cession de terrain à l'Archevêché de Rimouski

afin que la corporation soit propriétaire à part entière du cimetière de Baie-des-Sables.

Le conseil prévoit tenir sa première assemblée annuelle pour la nomination de son conseil d'administration dans les mois à venir. Vous serez informés des prochains développements.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Le 14 avril dernier fut encore un beau dimanche sous le signe de la collaboration pour le Club des 50 ans et plus et les membres du comité jeunesse venus leur donner un coup de main lors du service des déjeuners. Sur la photo, nos jeunes bénévoles Malory Sinclair, Maïli Parisé, Maïna Pelletier et Olivier Caron accompagnés de Messieurs Réjean Ratté et Denis Therrien du Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables. Rappelons que le Club des 50 ans et plus contribue financièrement aux activités du comité jeunesse pour chaque participation

au service des brunchs.

Les membres du Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables vous convient à leur dernier brunch mensuel avant une pause estivale bien méritée le dimanche 12 mai de 9h30 à 12h30 au Centre communautaire Gabriel-Raymond. Venez célébrer la fête des mères avec eux!



Déjeuner brunch
du Club des
50 ans et plus
dimanche
le 12 mai
dès 9h30



VIE COMMUNAUTAIRE

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ

Bonjour à vous tous. Il y a quelque temps déjà que vous n'aviez pas eu de nos nouvelles. Nous sommes fiers de pouvoir vous annoncer que le conseil d'administration officiel de la Coopérative de solidarité de Baie-des-Sables est maintenant formé. Il est composé de :

- Monsieur Yannick Malouin, président;
- Monsieur Eric Chamberland, vice-président;
- Madame Marielle Beaulieu, secrétaire;
- Monsieur Sébastien Santerre, trésorier;
- Madame Kate St-Pierre, administratrice;
- Madame Suzy Bergeron, administratrice;
- Monsieur Simon Pelletier, administrateur.

Une offre d'achat formelle a été signée avec Mme Bérangère Fournier pour l'achat de son commerce. Le plan d'affaire est aussi complété et avec celui-ci nous avons pu déposer plusieurs demandes d'aides financières. La démarche d'acquisition demande des étapes légales certes plus longues que nous l'aurions souhaité. En choisissant cette voie protocolaire rigoureuse, nous nous assurons aussi du succès de cette reprise collective.

Nous vous invitons à vous abonner à la toute nouvelle page Facebook de la coopérative au : <https://www.facebook.com/coopdebds>. Nous communiquerons régulièrement avec vous avec l'aide du bulletin municipal également. Surveillez nos futures publications et articles le mois prochain.



Abonnez-vous à la page Facebook de la Coopérative de solidarité de Baie-des-Sables pour demeurer bien informés !



VIE COMMUNAUTAIRE

ÉCOLE ASSOMPTION

La saison de basket 2023-2024 est maintenant chose du passé... Mais quelle saison! Les jeunes de l'école Assomption ont eu la chance, grâce aux entraîneurs Alyssia Pelletier et Gabriel Carrier, de découvrir le monde fascinant du basketball. Non seulement ils ont appris des techniques de jeu, mais ils ont également développé leur esprit sportif, leur esprit d'équipe, leur estime de soi... la liste est longue!

La saison s'est terminée le 7 avril dernier, lors du tournoi de fin de saison à l'école Victor-Côté. Les mini Lakers ont remporté la bannière du meilleur esprit sportif lors de la demi-finale dimanche matin. Une bannière amplement méritée, car tous les jeunes de l'équipe ont fait preuve d'une belle attitude tout au



long de la saison. Ils ont également remporté la bannière de champions de la division Ouest, suite à une victoire très serrée de 30 à 29. Cette première saison aura été remplie d'émotions! Félicitations à tous les jeunes de l'équipe, soit Naomi, Anaïs, Zachary et Marianne ainsi que les autres membres de l'équipe qui sont des jeunes de l'école Mgr Belzile.

Karine Bourque
Enseignante 1^{re}, 2^e et 3^e
années
École Assomption



Félicitations
à nos jeunes
joueurs
pour leur
belle saison !

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Pour qui? Vous ou vos proches qui ont le goût de s'impliquer.

La mission? Prendre soin des jardins pédagogiques de l'école Assomption pendant les vacances estivales à raison d'une seule visite

(ou plus selon vos disponibilités) durant l'été.

Un bénévole par semaine sera attiré au jardin. Pas d'arrosage ni de récoltes à gérer!

Pour plus d'information sur les tâches à accom-

plir, scanner le code QR suivant



VIE COMMUNAUTAIRE

LE CAFÉ LA CAISSE

La belle saison arrive! Le Café La Caisse et son équipe se préparent avec beaucoup d'enthousiasme à la saison estivale 2024, mais également pour l'année entière, car nous travaillons sur un plan qui fera en sorte que le Café ouvre davantage ses portes et ce, à l'année.

Cet été sera le troisième et il est maintenant important de faire une rétrospective et de se rappeler la mission et les objectifs du café, qui est un organisme sans but lucratif (OSBL).

Cela veut dire que les profits générés, s'il y a lieu, doivent être réinvestis dans la communauté ou dans l'offre de services. C'est ce que nous faisons depuis le début et nous en sommes très fiers!

Ce succès, nous le devons au travail et au dévouement de très nombreux bénévoles, grâce à qui le café est ce qu'il est, c'est-à-dire un lieu pour contrer l'isolement, fédérer les citoyens, mettre en valeur la culture sous toutes ses formes, créer des emplois, offrir une nouvelle vocation à un bâtiment en plein cœur

du village, attirer la visite et d'éventuelles familles. Bref, on peut dire mission accomplie! Merci aussi à nos employées qui ont assuré durant les quelques heures d'ouverture cet hiver.

Le Café a également accueilli la friperie dans son sous-sol avec grand plaisir et cela ajoute à notre mission.

Le conseil d'administration veille scrupuleusement au budget et à la gestion, ce qui a pour résultat que les finances sont très saines et équilibrées. Les petits profits que le café a générés ont été réinvestis dans les services tel qu'il est en devoir de faire, que cela soit sous la forme d'activités, de commandes, d'entretien du bâtiment, des équipements, du fonctionnement, etc.

Bien que le café soit un OSBL, il faut évidemment l'opérer comme un commerce, car nous avons des comptes à rendre et ce, au même titre qu'un établissement similaire qui appartiendrait à un particulier: permis, rapports de toutes sortes, demandes de subventions, etc.

À la tête de cette organisation, vous retrouvez un conseil d'administration composé de sept bénévoles qui consacrent de très nombreuses heures à veiller au grain. L'assemblée générale annuelle (AGA) aura lieu le **jeudi 13 juin** prochain au café et nous vous invitons à y assister afin d'être bien informés de la situation et pour poser vos questions, le cas échéant.

Certains membres du conseil d'administration se retireront après avoir généreusement et vaillamment travaillé pour le café, ce qui laissera de la place pour de nouvelles énergies si cela vous intéresse. Vous recevrez toute l'information dans les jours précédant l'assemblée. Il ne s'agira pas d'une implication très lourde, puisqu'une gérante a été engagée et sera donc sur place pour prendre en charge les opérations.

Le conseil d'administration pourra ainsi consacrer son temps et son énergie à travailler à la vision et au développement du café et s'appuyer sur sa nouvelle ressource pour mener



La friperie est ouverte tous les samedis de 13h à 16h au sous-sol du Café La Caisse



VIE COMMUNAUTAIRE

LE CAFÉ LA CAISSE - SUITE

les opérations quotidiennes sur place.

Tout comme le slogan des saucisses Hygrade (vous ferez une recherche!!), plus il y a de monde qui fréquente le café, plus le café sera ouvert! C'est aussi simple que cela. L'œuf ou la poule??!!!

Pour ouvrir le café (heureusement nous avons nos vaillants(es) bénévoles, mais ils ne peuvent prendre en charge 100% du travail), nous avons besoin de revenus pour payer des employés(es). Pour avoir des revenus, ça prend des clients! C'est une grande roue qui tourne. Et c'est aussi la réalité de notre OSBL collectif!

Donc à partir de maintenant, nous élargissons progressivement les heures d'ouverture.

Des 5@7 sont ajoutés les jeudis, maintenant que les soupers populaires sont terminés. Les 5@7 sont pour tous! Des ailes de poulet, de la salade de chou, du popcorn et d'autres petits trucs seront disponibles pour vous sustenter tout en profitant des offres du bar, tout cela dans

une ambiance énergique et très « chill ».

Passez le mot, car il faut créer l'habitude de venir au 5@7 du café.

À partir de **la fin de semaine de la fête des mères**, ce sera le retour tant attendu de notre fameuse crème molle! Mettez un cornet à votre calendrier et passez nous voir!

C'est également à ce moment-là que le café reprendra son horaire **du jeudi au dimanche** pour tranquillement repartir la machine avant l'été.

Et une nouveauté à venir: une machine à «slush» prendra place sur le comptoir du café dès mai et un menu de breuvages faits à partir de «slush» sera également proposé, dont les très tendances barbotines alcoolisées.

D'autres activités, au fil des semaines, vont s'ajouter. Gardez l'œil, nous publierons sur la page Facebook du café et dans le bulletin municipal.

Pour l'automne et l'hiver prochains, nous visons à élargir aussi les plages

horaires au-delà des samedis. Nous travaillons sur une offre et nous comptons sur votre visite.

Sachez de plus que vos suggestions sont toujours les bienvenues.

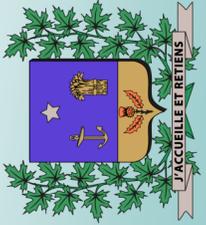
Nous devons être fiers de notre café et y venir, mais également le faire connaître dans un rayon plus large. Cela fera en sorte que notre objectif d'être ouvert à l'année pour contrer l'isolement et créer de l'emploi, entre autres, sera plus facilement atteint. Ces retombées iront dans les services du café et, de ce fait, à la communauté. Tout est dans tout!

Le conseil d'administration du Café La Caisse



Le prochain bulletin municipal vous parviendra le 31 mai prochain et la date de tombée des articles sera le 24 mai 2024.





Baie-des-Sables

BAIE-DES-SABLES

M A I 2024

SADC
de la région de
MATANE

sadc-matane.qc.ca
Canada

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 	2  5@7 Café LA CAISSE	3  5@7 Café LA CAISSE	4  Café LA CAISSE
5	6 Chasse aux cocos à 11h  Séance du conseil 19h	7 	8 	9  5@7 Café LA CAISSE	10  5@7 Café LA CAISSE	11  Café LA CAISSE
12 Déjeuner brunch Fête des mères 	13  Journée nationale des patriotes	14 	15 	16  5@7 Café LA CAISSE	17  5@7 Café LA CAISSE	18
19	20  Journée nationale des patriotes	21 	22 	23  5@7 Café LA CAISSE	24  5@7 Café LA CAISSE	25
26 	27 	28 Matières recyclables 	29  Matières compostables 	30  5@7 Café LA CAISSE	31  5@7 Café LA CAISSE	1  Marché des petits entrepreneurs Distribution d'arbres

Matières résiduelles

Matières recyclables

Matières compostables

Bibliothèque Marie-Ratté
15 h 30 à 18 h 30

Fermé
Bureau municipal fermé

20, RUE DU COUVENT C.P. 39, BAIE-DES-SABLES (QUÉBEC) G0J 1C0
418 772-6218 bailedessables@lamatanie.ca www.municipalite.bailedessables.ca

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités